

Prise en charge de travaux

Par Claudia, le 14/10/2010 à 10:59

Bonjour,

Mon locataire a fait effectué des réparations sur un chaffe eau sans m'en aviser. Ce chauffe était sous garantie. Il a contacté une autre entreprise que celle qui avait changé le chauffe eau. Tout cela sans mon accord ni verbal ni écrit. J'ai reçu la facture à mon nom.

Suis-je obligée cette facture?

Merci de vos réponses